se sont élevées à \$2,150, et qu'à sa mort un officier a été nommé avec un salaire de \$800. Or, à l'époque où c'était une division, l'honorable monsieur doit se rappeler qu'il avait l'officier de Sarnia pour faire l'ouvrage à Petrolia et dans d'autres localités de cette division.

Petrolia est aussi considérable que Sarnia et compte plus de manufactures que cette dernière ville, de telle sorte que l'ouvrage fait en ce bureau était deux fois-je pourrais dire trois fois—aussi considérable qu'il l'est depuis qu'il a cessé

d'être une division.

appointements de \$800 par année, n'avait pas plus à faire qu'un tiers de l'ouvrage de l'ancien porcopteur, de telle sorte qu'il n'y a pas eu d'économie.

M. PATERSON (Brant): Il a été compris qu'au sujet de cette affaire nous devions avoir plus de latitude-que nous devions nous entendre parfaitement à son sujet quand elle reviendrait sur le tapis.

L'honorable ministre pourrait-il nous dire le nombre des manufactures sujettes à inspection à Sarnia en janvier

1883 ?

M. COSTIGAN: Sept.

M. PATERSON: Alors à cette époque il y avait le même nombre d'employés. L'officier expédie l'ouvrage du bureau et semble capable de l'expédier jusqu'à ce que ce monsieur soit nommé quelques mois après les élections. Il avait fait l'ouvrage durant un temps considérable, de juin à janvier, avec le même nombre d'établissements, avant qu'on se soit aperçu

qu'il avait besoin d'aide.

J'attirerai l'attention de la Chambre sur le fait que les officiers rapportent que deux employés supplémentaires sont requis pour la division de London; mais cette division com-prend une grande étendue de territoire, et quand ces hommes sont nommés, l'un d'eux est dépêché à Sarnia pour aider à l'officier en cette localité. Je crois que l'un des officiers mentionne Sarnia séparément. Mais l'honorable ministre lui-même nous a dit que M. Slattery y a été nommé tempo rairement. Si c'est le cas—et l'honorable ministre nous a donné à entendre que ce l'était,—il admet qu'il n'y a pas de nécessité de l'y placer permanemment. Il se peut que l'officier y ait été accablé d'ouvrage quelque temps; dans ce cas il avait droit d'obtenir de l'aide du bureau principal de

Mais nous avons compris par ce qu'a dit auparavant l'honorable ministre que cet officier avait été nommé permanemment, que ses services étaient requis. Avec toute la déférence possible pour l'honorable ministre, je crois qu'il n'a pu réussir à rendre sa cause aussi bonne qu'il l'aurait Plus que cela, je puis dire, bien que je ne veuille pas trop le blamer, qu'il n'a pas élé suffisamment explicite dans ses déclarations, car des honorables membres de ce côté ci de la Chambre—moi compris—en sont arrivés à une conclusion différente de celle à laquelle nous en sommes arrivés concernant la véritable condition des affaires.

M. COSTIGAN: Il se peut que je n'aie pas été suffisamment explicite; peutêtre que j'ai omis de dire un grand nombre de choses que j'aurais pu faire connaître; peut-être que j'aurais pu rendre à l'honorable monsieur la monnaie de sa pièce; peut-être que j'aurais pu le blesser comme il s'est efforcé de me blesser; mais je vous déclare, M. l'Orateur, que je m'occupe peu des insinuations de l'honorable monsieur. Il a défiguré la déclaration que j'ai faite si franchement en cette Chambre, il a essayé de tromper la Chambre, et je ne suis pas disposé à le lui permettre.

M. PATERSON: Dites comment.

M. COSTIGAN: L'honorable monsieur soutient que la preuve que cet homme n'avait pas absolument besoin d'un officier, c'est qu'il a continué un certain temps à faire l'ou-urage sans lui. N'ai-je pas clairement déclaré à la Chambre qu'en conséquence de l'adoption de l'acte concernant le ser- sur cette question. M. COSTIGAN

vice civil, nous étions incapables de faire les nominations avant que les examens eussent lieu, et avant d'avoir une liste sur laquelle nous puissions choisir nos employés? Mais l'officier, dit-il, a rapporté qu'on avait besoin de deux hommes à London, mais n'a rien dit au sujet de Sarnia.

L'honorable monsieur a tiré sa conclusion d'une insinuation faite par l'honorable député de Lambton, qui, je suis beureux de le dire a rétracté l'accusation qu'il a portée ois fois—aussi considérable qu'il l'est depuis qu'il a cessé l'autre soir quand il m'a accusé d'avoir fait cette nomination à un point de vue politique et pour récompenser ce mon-Aussi, M. Wood, quand il est entré dans ce bureau aux sieur d'avoir distribué certaines circulaires. Je lui ai déclaré ne pas connaître celui qui avait distribué ces circulaires. Il n'a pas voulu accepter cette déclaration, et aujourd'hui il a déclaré s'être trompé en cette occasion. Or voyons ce qu'a dit l'officier de London. J'ai une lettre de M. Gerald, percepteur à London, qui

Je désire vous informer que deux officiers de plus sont requis en cette division, savoir : un pour prendre charge de la maison de malt de Slater, récemment inspectée par l'officier Cameron, et un à Sarnia pour aider à l'officier Elwood, qui aura maintenant plus d'ouvrage à faire qu'il n'en peut expédier.

Est-ce assez clair pour l'honorable monsieur? Cela se passait le 11 novembre.

M. PATERSON : Je l'ai dit.

M. COSTIGAN: Ce document prouve qu'il était requis un officier de plus à cette place, et parce que nous n'en pouvions envoyer un à temps, nous avons nommé M. Slattery temporairement, avant qu'il entrât dans la division de London. Mais M. Slattery n'est plus là maintenant, et j'ai cité à l'honorable monsieur des chiffres pour prouver que lorsqu'il a soutenu que la nomination de cet homme avait coûté \$600 de plus au pays il s'était trompé, parce que les dépenses de ce bureau n'ont pas été augmentées et ne sont rien en comparaison de ce qu'elles étaient auparavant.

M LISTER: L'ouvrage non plus.

M. COSTIGAN; Qui occupait la charge en 1878? Je suppose que l'honorable monsieur aurait pu se plaindre s'il avait trouvé que parce que les recettes de ce bureau n'égalaient pas dans le temps les dépenses, nous avions transféré l'officier; mais on lui a permis de rester en charge, bien qu'il fût un adversaire déclaré de l'administration actuelle. Les honorables messieurs n'aimaient rien tant que nommer de leurs amis et leur trouver des places, et l'occasion était bonne pour remplir cette place par un ami politique, à \$1,400 par année.

Assurément l'honorable monsieur ne peut pas se plaindre parce que nous avons permis à un de ses amis de garder sa place et de retirer un salaire. Nous n'avons pas rempli cette place par la nomination d'un partison politique, nous avons incorporé Sarnia à la division de London et avons réduit les dépenses de ce bureau à \$800. C'est à cause de l'augmentation de l'ouvrage, c'est sur le rapport de notre propre officier et de bonne foi que nous avons fait ce changement; et l'honorable monsieur s'en plaint. Il dit, ou insinue que j'aurais dû envoyer là un homme com ne commis stagiaire; il soutient, dis-je, que ce n'est pas un emploi permanent.

Je maintiens que pas un officier stagiaire n'est un employé permanent; tout homme nommé dans notre service est transféré d'une place à n'importe quelle autre où ses services sont le plus requis. Si on a besoin de lui aujour-d'hui à Sarnia, il y va ; si on a besoin de lui à London demain, il y va ; mais on ne le tient pas là plus longtemps

qu'on en a besoin.

M. LISTER: Je désire déclarer.....

M. BOWELL: A l'ordre. Je rappellerai à l'honorable monsieur que nous ne sommes pas en comité et que ce serait pour lui contraire aux règlements de parler plusieurs fois